

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

20 JUIN 2023

Membres présents :

- *Municipalités*
Mr BATHELLIER et Mme CLOAREC (Sains), Mr LEPORT (St Marcan), Mr HERY (St Georges)
- *Représentantes des parents d'élèves*
Mme RAVET, Mme CATOIS
- *DDEN :*
Mme BARRON
- *Enseignantes*
Mme AICARD, Mme CHORIN, Mme PERENNES
- *Directrice de séance*
Mme AICARD
- *Secrétaire de séance*
Mme CHORIN
- *Excusée*
Mme LEFORT-OGER (inspectrice)
- *Absente*
Mme COURSIN

I. Effectifs et répartition pour la rentrée prochaine

A) Les effectifs prévisionnels pour l'année 2023/2024 sont les suivants :

TPS : 3 / PS : 5 / MS : 5 / GS : 9 / CP : 5 / CE1 : 8 / CE2 : 6 / CM1 : 3 / CM2 : 7

Total : 51 élèves dans le RPI pour la rentrée prochaine (départ de 9 CM2)

(nous étions 55 à la rentrée 2022, 59 en fin d'année)

B) La répartition des classes : voici la répartition décidée en conseil des maîtres pour la rentrée 2023-2024 :

- classe de TPS-PS-MS-GS : 22 élèves à l'école de Saint Marcan avec Mme PERENNES

- classe de CP-CE1 : 13 élèves à Sains avec Mme CHORIN

- classe de CE2 - CM1-CM2 : 16 élèves à St Georges avec Mme AICARD

Pour l'année scolaire 2023-2024, Mme Perennes a demandé une décharge pour préparer le congrès de l'AGEEM qui aura lieu à St Briec l'an prochain. Elle sera donc dans sa classe à mi-temps, ou à quart-temps.

C) Dans le cadre de l'évaluation d'école, les évaluateurs externes sont venus nous rencontrer le jeudi 25 mai. Ils sont passés dans les 3 écoles, et ont rencontré M. Leport, président du RPI. Nous vous présenterons le rapport final au premier conseil d'école de l'année prochaine.

II. Bilan des projets de l'année scolaire

- Projet « Éducation à l'environnement » de la Communauté de Communes : La classe de CE2-CM1-CM2 participent au projet sur le bocage proposé par la Communauté de Communes.

Lors de la première séance, nous avons observé le bocage et planté des haies. Le 1^{er} juin, nous nous sommes rendus dans le bocage, dans les chemins creux de La Boussac, Trans-la-Forêt et Broualan. Le matin, nous avons observé la composition de la haie, puis cherché des petites bêtes et écouté des oiseaux. L'après-midi, nous avons fait une randonnée/rallye au cours de laquelle, à chaque arrêt, les animateurs proposaient des épreuves.

Le 23 juin, nous nous rendons enfin au centre de loisirs de Pleine-Fougères pour une journée d'échanges avec les autres classes ayant participé au projet.

Toutes ces animations sont prises en charge par la Communauté de Communes.

- Journée de la lecture : le 2 juin était organisée sur le territoire de la Communauté de Communes la journée de la lecture. Nous avons invité les parents à St Marcan après l'école à venir écouter des lectures proposées par les élèves de Sains et St Georges, et à venir fabriquer des marque-page.

- Sortie de fin d'année : Nous revenons aujourd'hui de notre sortie scolaire de fin d'année, qui a réuni les 3 classes du RPI. Nous nous sommes rendus au parc de la Bourbansais.

Les entrées ont été payées par l'Amicale des élèves marcanais, qui nous a fait un don, à la clôture de leurs comptes. Le transport a été pris en charge par le RPI. Aucune somme n'a été demandée aux familles.

- Dans le cadre de la liaison GS-CP, les élèves de GS seront accueillis dans leur future classe le lundi 26 juin. Ce jour-là, les nouveaux élèves de maternelle passeront également la matinée à St Marcan.

- Journée RPI : le 29 juin, nous organiserons notre journée RPI où nous regroupons les 3 classes à Sains. Le matin, nous ferons divers ateliers sportifs et créatifs, et l'après-midi, nous profiterons d'être à Sains pour répéter notre petit spectacle de fin d'année. Nous accueillerons aussi Mme Auvray, à qui nous avons fait don de matériel scolaire pour des écoles du Sénégal. Elle viendra nous raconter sa démarche.

III. Divers + Questions

- La fête de l'école aura lieu vendredi 30 juin, à partir de 18 heures, sur le terrain des sports de Sains. Après un petit spectacle des enfants, l'APE vous invite à venir jouer à divers jeux et à vous restaurer (boissons, frites, galette-saucisse, gâteaux, crêpes...)

- Le Maire de St Georges indique que la demande de subvention pour refaire le bitume de la cour de l'école a été acceptée. Les travaux auront sans doute lieu pendant les vacances de la Toussaint.

Mme Perennes évoque la possibilité de faire une demande au CIO afin d'obtenir une subvention exceptionnelle pour des marquages au sol.

- Mme Catois demande aux enseignantes s'il est obligatoire de faire un bilan avec chaque parent d'élève en fin d'année. Les enseignantes indiquent qu'il n'y a aucune obligation. Les parents peuvent bien-sûr être reçus à la demande.
- Mme Catois indique que certains parents d'élèves ont trouvé un peu court le délai pour prévenir les parents de la sortie de fin d'année. Les enseignantes précisent qu'un délai de 8 jours avant la sortie leur semble suffisant, sachant qu'il n'y avait qu'un pique-nique à prévoir.

La directrice de séance
Mme AICARD

La secrétaire de séance
Mme CHORIN